

Le Cerellois

40^{ème}

bulletin municipal - juillet 2018

LETTRE

l'élu 

Un dossier important va se réaliser sur la commune dès le début de 2019 : la fibre optique. L'armoire principale NRO va être installée sur l'espace vert attenant au giratoire de Langennerie, pour pouvoir se connecter sur la chambre ORANGE située à droite de l'entrée du rond-point. Ensuite, la phase de déploiement se développera sur la commune par quartiers en 2019 pour une commercialisation du réseau début 2020.

Une contrainte pour l'installation de la fibre : la numérotation des maisons doit respecter un ordre très précis pour chaque rue et pour chaque lotissement. Chaque habitation doit avoir un nom de rue et un numéro, y compris les hameaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la reprise de la numérotation sur l'ensemble de la commune. Ce projet va permettre de solutionner des problèmes de difficultés de contact et de traitement internet pour les artisans et les particuliers.

Nous organiserons une réunion d'information sur les étapes du déploiement dans la deuxième quinzaine de septembre. Bonnes vacances à toutes et à tous,

Guy Poulle

7 JUILLET
RENCONTRES
CERELLOISES

MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 – Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRE ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h



LES RENCONTRES CERELLOISES

SAMEDI 7 JUILLET 2018

9h45 Place de la Poissonnière

10h30 Rue du Maréchal Reille à la Croix

11h15 Rue du Maréchal Reille face au
lotissement à l'orée du bois

FERMETURE DE LA POSTE
ET DE LA MAIRIE
SAMEDI 11, 18, et 25 AOÛT

FIN DES FRANCHISES SUR LES DEROGATIONS SCOLAIRES

De nombreuses communes de la métropole ont décidé, à partir de la rentrée de septembre 2018, de **supprimer la franchise de 4 élèves pour les dérogations scolaires.**

Cela signifie que toute dérogation qui sera acceptée par le Maire, obligera la mairie à s'acquitter des frais de scolarité annuels s'élevant à 887 € pour un élève en maternelle et 531 € pour un élève d'élémentaire.

Important : une dérogation est accordée pour toute la durée de l'enseignement maternel ou de l'enseignement élémentaire.

Cette dépense peut donc être assez conséquente sur le budget communal. D'autant que la commune dispose de conditions d'accueil périscolaires suffisantes.



C'est la raison pour laquelle, les demandes de dérogations seront attentivement étudiées et acceptées uniquement dans quelques cas exceptionnels motivés par une situation particulière.

Conseil municipal du MARDI 26 JUIN 2018

C'est avec émotion que Guy Poulle a demandé, avant de débiter le conseil,
une minute de silence
à la mémoire d'André Desvages.
**PUIS, LE MAIRE A PRÉSENTÉ LA NOUVELLE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE :
ISABELLE BODIER.**

BIBLIOTHÈQUE



**Ouverture officielle
début septembre 2018.**

Mardi et vendredi 16h-18h30

Mercredi 15h-17h30

Samedi 10h-12h30

Tarifs à l'année : - 16 ans gratuit
+ de 16 ans 6€

À noter : l'adhésion à la bibliothèque donne droit à l'accès à NOMADE qui permet le téléchargement de films, musiques, ... gratuitement.

ÉCOLE

**Modifications des horaires
d'école pour la rentrée :**

maternelle : 8h30-11h55
et 14h-16h35

primaire : 8h30-12h
et 14h -16h30

Pause méridienne de 2 h



À RETENIR

L'instauration d'un contrôle de conformité des installations privatives d'assainissement collectif lors de la vente d'un bien immobilier individuel.

La raison : trop d'eaux pluviales arrivent encore à la station d'épuration, ce qui est préjudiciable au bon fonctionnement du système de collecte et à l'épuration des eaux usées.

Vérifiez vos sorties de gouttières !



Conseiller municipal de Cerelles, tête de liste de l'opposition, André Desvages nous a quitté à l'âge de 74 ans.

Vainqueur d'une étape du Tour de France en 1968. ANDRE DESVAGES, né à Graye sur Mer, le 12 mars 1944 dans une famille d'agriculteur. Il partira avec ses parents au CANADA puis retour en France où ils se fixèrent à CERELLES qu'ANDRE ne quittera plus.

Son père lui offre un vélo, l'inscrit au club tourangeau de l'A.V.T. *Après de nombreuses victoires, il est sélectionné en 1964 pour les Jeux Olympiques de Tokyo, où il terminera 6ème du contre la montre par équipe des 100km.*

Palmarès :

-----1965

1er de PARIS-TROYES
1er de la 7ème étape de la Course de la PAIX
1er de la 11ème étape du Tour de l'AVENIR

1er de la 1ère et 6ème étape du circuit de LORRAINE

2ème du championnat de France sur route amateurs

Médaille de bronze du championnat du monde du contre la montre par équipes

-----1966

1er de la 8ème étape de la course de la PAIX

-----1967

Il passe **professionnel dans l'équipe PEUGEOT** et il aide EDDY MERCKX à gagner MILAN SAN REMO.

1er de la 5ème et 7ème de PARIS-NICE. Son Père, qui visitait un de ses clients qui regardait PARIS-NICE à la TV

(noir et blanc) eut le plaisir de voir son fils gagner. L'histoire ne nous dit pas si le client a doublé sa commande.

-----1968

1er de la 5ème étape du TOUR de FRANCE

-----1970

Il devient **directeur technique de l'équipe GITANE** et fit signer le 1er contrat pro de BERNARD HINAULT.

Il **fonde une société** d'importation de pièces de cycles.

-----2009

Il est **élu Président du comité départemental du cyclisme d'Indre et Loire.**

ANDRE DESVAGES, grand sportif, éleveur de chevaux, aima sa commune où il fut conseiller et éduqua les jeunes au sport cycliste.

G. Talbert

LA LOI

L'article 213 du code rural est ainsi rédigé :

Art. 213. – Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles 213-4 et 213-5.

L'ARRÊTÉ

Devant le nombre de chiens se balladant en liberté, le maire a pris un arrêté concernant tout le territoire de la commune : bourg et extérieurs car nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou d'un comportement menaçant de son animal.

« *Le problème, c'est que souvent les maîtres ne connaissent pas la loi, et que tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.* »

COMPTE RENDU DES RENCONTRES CERELLOISES

DU 26 MAI 2018

PRÉSENTS :

Guy Poulle, Chantal Grosbois, Jacques Gaboriau, M-Christine de Saint Salvy

VISITES :

**Le Jauneau, Lotissement Rague-
neau et l'Héreau**

Le Jauneau (4 pers.)

- Le chemin d'accès communal est en mauvais état. Le passage de camions et le ravinement de l'eau non canalisée détériorent la voie.
- La pièce d'eau près du bois est comblée de végétaux et de détritiques de travaux !!!

BIEN VIVRE À CERELLES !

**AFIN D'ÉVITER LA
DÉGRADATION DES CHEMINS
RURAUX ET AUTRES VOIRIES,
LE MAIRE A PRIS UN ARRÊTÉ
INTERDISANT LA SORTIE DE BOIS
DU 15 OCT AU 15 MARS.**



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal *particulièrement pour l'air de jeu des jeunes enfants qui va être implantée devant la mairie.*

HORAIRES CITY-STADE

10H-12H

15H-19H

Lotissement Ragueneau (5 pers.)

- Les habitants du lotissement attendent (maintenant que la dernière maison est sortie de terre) les dernières finitions. C'est à dire l'enrobé et l'éclairage. Une visite de chantier a lieu le 3 juillet avec Mr Ragueneau, les entrepreneurs et le maître d'oeuvre pour finaliser les travaux.
- Le busage du fossé de la rue du Gué Bolin a permis de mettre en place un chemin piétonnier dans la continuité du chemin doux qui sera ouvert pour la rentrée permettant de passer de l'allée de la Fillonière jusqu'à la Croix par des chemins protégés.
- Le problème de la vitesse n'est pas résolu. Mise en place d'un panneau attention aux enfants ? Des chicanes ? Ou prendre l'habitude de rouler moins vite !!!!
- Un mauvais stationnement peut provoquer gêne et exaspération des voisins. **Les rues et chemins communaux doivent rester libres à la circulation à tout moment.**

L'Héreau (9 pers.)

- Peu de passage. Petit hameau bien coupé du centre bourg de Cerelles car voie d'accès par le Gué des Prés.
- Trou à l'entrée de la route, qui devait être refaite (compris la partie incriminée) lors des travaux de la station d'épuration. Enrobé à chaud prévu.
- Fossés non coupés, seulement les bernés. Pourquoi ?
- Passage de véhicules qui endommage la route lors de sortie de bois. Un arrêté a été pris.
- Bâche incendie. Fonctionnement détériorée. Entretien prévu par Véolia cet été.
- Possibilité d'avoir une poubelle de grande taille pour tout le hameau ?
- Problème de promenade de chiens non tenu en laisse. Un arrêté a été pris.

COMPTE RENDU DES RENCONTRES CERELLOISES

DU 2 JUIN 2018

PRÉSENTS :

Guy Poulle, Jacques Gaboriau, M-Christine de Saint Salvy

VISITES :

Le Gué des Prés, les Fossettes, Le Petit Vouvray

Le Gué des Prés (1 pers.)

- Le fossé n'est pas entretenu et l'eau ne s'écoule pas correctement.

Les Fossettes (pas de représentant)

Le Petit Vouvray (10 pers.)

- La plaque de béton signalée cassée à l'entrée de la rue sera changée.
- Un véritable problème de visibilité lorsque l'on veut quitter la rue du Petit Vouvray en direction de Rouziers. **Les voitures garées sur les trottoirs rendent la situation encore plus compliquée.**
- Le trottoir au début de la rue sera repris. Les trottoirs trop hauts malmènent les pneus des voitures. Un abaissement au niveau des portails est envisagé.
- Le stop sur la place est trop haut et surtout ignoré ! Et là encore la vitesse excessive de certains véhicules est à déplorer.
- Rats dans les fossés. Possibilité de prêt de composteur fermé par la comcom.
- Un arbre mort a été coupé. Le reste du tronc sera enlevé avec un tracto-pelle.
- **Pour éviter des problèmes de voisinage, voire de nuisance à cause des rejets de votre chaudière, penser tout d'abord à vérifier la hauteur réglementaire de sortie des conduits de cheminée minimum 40 cm au dessus du faîtage de votre maison.**

RAPPEL HEURES DE TONTES ET BRICOLAGE.

LA SEMAINE

8H30 -12H ET 14H30 -19H30

SAMEDIS 9H-12H ET 15H-19H

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS 10H-12H



**ceci est
INACCEPTABLE**

INONDATION !

GARE AUX DÉTRITUS !

Une Cerelloise a vu son garage inondé 4 fois en deux jours lors des dernières pluies à cause de ce bidon coincé dans la canalisation des eaux de pluie. Fossés, chemins piétonniers ne sont pas des endroits appropriés pour se délester de ses ordures.



Exposants de Cerelles

Elise Baudry
 La Fabrick d'Elise
 Créatrice d'objets décoratifs
 et de mobilier
 instagram: @la_fabrick_d'elise
 mail : elbaudry@hotmail.fr

Huguette Holin
 peintures

Christine Rosier
CriPeRo Caps
 Bijoux, bougeoirs,
 décorations de Noël
 facebook : criperocaps

Artisanat dans tous ses états.

Ce dimanche 24 juin a réuni vingt exposants pour le 1er Marché D'Art Artisanal. Une grande première pour Cerelles ou le CAC a réussi l'essai. Accueil convivial, ambiance détendue

et sereine malgré un manque de visiteurs. La réussite pour l'année prochaine est presque assurée, tous les exposants ayant promis de revenir, tellement ils ont été «chouchoutés». Le rendez-vous est pris.

LA 1ÈRE ÉDITION DE L'ATELIER PÂTISSERIE

ORGANISÉE DIMANCHE 15 AVRIL

a été un succès. Cet après-midi gourmande a rassemblé un peu plus d'une vingtaine d'enfants, qui ont pu préparer de délicieux gâteaux. Les parents présents ont apprécié cuisiner avec leurs enfants, et ont prêté main forte à l'équipe de Grandir à Cerelles, merci ! Pour une participation de 3€ par enfant, chacun est reparti avec ses CupCakes pour le goûter ! "





UNE AUTRE FAÇON DE MARCHER !

Les randos-Cerelloises

11 personnes se sont retrouvées sur le terrain de football pour découvrir «**la marche nordique**». Tous ont beaucoup apprécié, le beau temps était au rendez-vous, bonne humeur, une animatrice diplômée très sympathique, il n'en fallait pas plus pour passer un bon moment.



UNE GRANDE PREMIÈRE À L'ÉCOLE

Le jeudi 7 juin 2018, les enfants étaient tous le nez sur les baies vitrées de la salle de restauration.

Un «Self» attendait l'arrivée des écoliers de primaire.

Dès 11h45, les plus impatients trépignaient pour tester cette nouvelle organisation. Quelques consignes rapidement comprises, et déjà nos jeunes s'installaient pour déjeuner dans un silence jamais observé. Le débarrassage des plateaux a eu lieu dans le calme, et pour les plus rapides, 15 minutes suffirent pour assouvir leur faim. Pas de temps donné pour manger, pas de places imposées, les enfants comme les adultes semblent heureux de cette nouveauté.

S.Ragot



Tarif au 1^{er} septembre 2018 :

3,50 € le repas enfant - 5 € le repas adulte. Avec le mini-self, moins de bruit, plus de temps pour les plus lents, meilleur encadrement sur la cour avec plus d'adultes grâce à la participation financière de la mairie.

ALSA D'ÉTÉ

**DU 9 JUILLET
AU 3 AOÛT 2018.**

55 enfants sont inscrits sur les 4 semaines.

Les semaines ont été pourvues en animateurs et il reste des places !

Du 9/07 au 13/07

3 places pour les - 6 ans
2 places pour les + 6 ans

Du 16/07 au 20/07

7 places pour les - 6 ans
2 places pour les + 6 ans

Du 23/07 au 27/07

2 places - 6 ans
10 places + 6 ans

Du 30/07 au 3/08

complet



louïedire

ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS

Nous préparons la saison prochaine.

De nouvelles activités vont vous être proposées :

L'éveil corporel pour les enfants à partir de 4 ans

Cette activité se fera le mercredi matin de 10h45 à 11h30 et sera animée par virginie notre prof de zumba enfants

Une autre activité voudrait revoir le jour :

la chorale faute de participants, elle n'avait pas pu voir le jour cette année.

Si vous êtes intéressé par ces activités vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail :
arl.cerelles@gmail.com

Les autres activités seront toujours au programme l'année prochaine

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances.



DISPOSITIF JEUNESSE

Accueil de Neuvy-le-Roi
2 rue de la Fourbisserie
Accueil de Saint-Paterne-Racan
2 rue Racan

TRANSPORTS POSSIBLES

Accueil de 8h15 à 18h00
Inscriptions à la journée
Programme et inscriptions
06 88 71 18 31
animnlr-spr@gatine-racan.fr

FORM'ADOS

Accueil de Neuillé-Pont-Pierre
17 avenue du Général de Gaulle

Accueil de 8h30 à 18h30

Inscriptions à la semaine
Programme et inscriptions
02 47 52 01 97
polejeunesnpp@gatine-racan.fr

RÉUNIONS D'INFO. : Vendredi 8 juin à 19h - Accueil de Neuillé-Pont-Pierre
Vendredi 15 juin à 19h - Accueil de Saint-Paterne-Racan

RÈGLEMENT INTÉRIEUR + TARIFICATION + DOSSIER D'INSCRIPTION
à télécharger sur

www.gatine-racan.fr

Rubrique « Petite-Enfance/Enfance/Jeunesse »

TARIF :
En fonction du quotient familial.
De 3,50 € à 15 € par jour * (repas compris)
* pour les habitants du territoire de la CCQCR

CINEMA EN PLEIN AIR

À SONZAY

LE DIMANCHE 26 AOUT 2018

À 20H30

sur le terrain de foot
entrée gratuite

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

DE 10H À 13H



UNE ENVIE DE BAIGNADE ?

La piscine communautaire sur la commune de Saint-Paterne-Racan est ouverte tous les week-ends à partir du 19 mai et **tous les jours entre le 7 juillet et le 2 septembre de 11h à 19h.**

louiquandcomment

L'équipe municipale
vous souhaite de belles vacances !!!

7

juillet

RENCONTRES
CERELLOISES

26

Aout

CINEMA
SONZAY
20H30

8

sept

FORUM DES
ASSOCIATIONS



MESSES

L'église de Cerelles est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h.

Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre sauf les 15/07, 5/08, 19/08. Le samedi à 18h30 : 23/06 Charentilly, 7/07 Villebourg, 14/07 Neuillé-Pont-Pierre, 4/08 Neuillé-Pont-Pierre, 18/08 Neuillé-Pont-Pierre